

m'adresser la lettre suivante, en me permettant d'en faire part au clergé et aux fidèles.

DÉLÉGATION APOSTOLIQUE

Ottawa, le 26 janvier 1904.

A Sa Grandeur Mgr PAUL BRUCHÉSI,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

J'ai lu avec un vif intérêt votre circulaire dans laquelle vous avez renouvelé l'interdit contre le journal *Les Débats*, sous son nouveau titre. Je suis heureux que vous ayez pris cette mesure énergique, conséquence logique de la première. Il est bon de combattre les attentats de ces malheureux qui, hostiles à l'autorité de l'Eglise, cherchent à répandre le poison de l'erreur parmi les fidèles et procurer ainsi la ruine morale des âmes, et miner en même temps les fondements de la société civile, dont la religion est la base la plus solide. Veuillez, Monseigneur, recevoir pour ce nouvel acte de zèle épiscopal mes plus cordiales félicitations.

Avec l'assurance de mes sentiments les plus respectueux, croyez-moi, Monseigneur,

Votre dévoué en J.-C.,

† DONAT, ARCH. D'EPHÈSE,

Délégué apostolique.

Cette lettre sera une direction pour vous tous. Il faut, chers collaborateurs, que nous fassions une guerre sans relâche aux mauvais journaux et aux publications malsaines que l'on veut introduire parmi nous, car ils constituent l'un des plus perfides ennemis de la foi et de la moralité de notre peuple.

Avec la grâce de Dieu j'accomplirai mon devoir d'évêque, quelque pénible qu'il puisse être parfois. Rien ne m'empêchera de dénoncer au troupeau qui m'est confié et de prohiber ces écrits qui semblent avoir pour mission de battre en brèche nos saintes croyances.